



PAVILAND® INDUSTRIAL

PAVILAND® INDUSTRIEL

Mortier pour pavement industriel



DESCRIPTION

Produit en poudre qui, appliqué sur le béton frais, forme une couche de roulement monolithique à haute résistance à l'abrasion. Pour application de sols industriels.

COMPOSITION

Produit à base de ciment Portland à haute résistance, granulats sélectionnés, pigments et adjuvants à grande pureté.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Sols de bâtiments industriels.
- Hautes résistances mécaniques.
- Haute résistance à l'abrasion.
- Diversité de coloris.
- Inaltérable aux intempéries.

MODE D'EMPLOI

- Préparer le support avec des mailles adéquates pour armer le béton.
- Protéger les zones devant rester propres.
- Renverser le béton et lisser à l'aide d'une truelle.
- Établir les niveaux pour niveler la surface.
- Le nivellement du béton peut être réalisé à l'aide d'une truelle vibrante ou manuellement.
- Passer l'hélicoptère pour ouvrir le béton.
- Répandre la couche de roulement formée par PAVILAND INDUSTRIAL sur le béton frais.
- Passer à nouveau l'hélicoptère, pour rendre homogène la couche de roulement, jusqu'à ce que celle-ci reste complètement lisse et dure.
- Appliquer la résine de finition.
- Couper et laver les joints de dilatation.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer au-dessous de 5°C ni au-dessus de 30°C.
- Ne pas appliquer s'il existe un risque de gel, de pluie, de vents forts ou soleil direct.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect

Poudre COLORÉE

Masse volumique apparente de la poudre	1,9 ± 0,2 g/cm³
Rendement approximatif	4 Kg/m² pour une épaisseur moyenne de 0,5 cm
Flexion (UNE-EN 1015-11)	> 6 N/mm²
Compression (UNE-EN 1015-11)	> 35 N/mm²
Abrasion (UNE-EN 12808-2)	< 600 mm³

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.